

# La Chine déploie un arsenal juridique différenciant

**Lara Boursier**, associée au sein du cabinet Simon Associés et responsable du bureau Chine

L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DES changements significatifs dans les priorités de la politique socio-économique chinoise. Le 14<sup>e</sup> plan quinquennal (2021-2025) ainsi que le sixième plénum du comité central du parti de novembre qui fêtait son centenaire en juillet ont dévoilé un nombre de nouvelles réglementations qui ont été mises en œuvre de manière très rapide, entraînant de multiples risques de conformité, mais aussi d'opportunités.

Le tout premier Code civil du pays est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il a été suivi d'une série de nouvelles lois qui renforcent la surveillance des flux de données transfrontaliers et la protection des informations personnelles et prévoient des amendes significatives (7,8 millions de dollars ou 5 % du chiffre d'affaires).

Les législateurs ont aussi commencé à remanier la loi antitrust et à réprimer les comportements anticoncurrentiels, en partie pour freiner l'expansion du secteur privé et en particulier les plateformes d'e-commerce (Alibaba condamnée à une amende record de 2,8 milliards de dollars). Les petites sociétés Internet, y compris les entreprises à capitaux étrangers, ne sont pas épargnées (condamnation de Sheras).

Sous la pression du défi démographique, la Chine a réformé la loi sur la population et la planification familiale et légalisé la politique des trois enfants. Le gouvernement a également repris en main le secteur de l'éducation en interdisant à toutes les entreprises privées à but lucratif d'enseigner les matières obligatoires et en encadrant le marché des jeux vidéo.

Dans le secteur de l'immobilier, le gouvernement, qui souhaite depuis longtemps briser le cercle vicieux de la spéculation et de l'expansion du crédit, a mis en place des règles restrictives concernant le financement des promoteurs et l'achat de logements. China Evergrande, l'un des plus grands promoteurs immobiliers du pays, s'est retrouvé dans une crise de liquidités qui a fait les gros titres, suivi par Kaisa et d'autres promoteurs. La Chine a aussi introduit le principe d'une taxe foncière en octobre.

Pékin a également mis en place un système de mécanismes juridiques pour contrer les sanctions étrangères, notamment l'introduction de la loi sur les sanctions contre les étrangers et la liste des entités non fiables. Ces règles aujourd'hui simplement dissuasives pourraient servir lorsque la Chine percevra des menaces pour sa sécurité nationale à l'avenir.

Sur le plan environnemental, le gouvernement a publié le plan d'action tant attendu pour atteindre l'objectif du pic carbone. Le plan d'action énumère trois grandes étapes (2025, 2030 et 2060) et dix tâches clés, ce qui



«  
LA NOTION DE  
'PROSPÉRITÉ  
COMMUNE'  
JUSTIFIE LA  
PLUPART DES  
DÉCISIONS  
»

devrait entraîner des risques de conformité pour des secteurs comme le charbon, la pétrochimie, la chimie, la sidérurgie, la fusion de métaux non ferreux, la construction et les transports, mais aussi des opportunités pour les énergies/ technologies vertes et à faible teneur en carbone et l'économie circulaire au cours de la prochaine décennie.

La notion de « prospérité commune » justifie la plupart des décisions. Le développement vise non seulement une distribution équitable des richesses existantes mais aussi l'expansion des richesses du pays et la croissance de la classe moyenne.

Ainsi, pour consolider ses chaînes d'approvisionnement, confrontées à de nouveaux défis post-Covid de pénuries dans le monde entier et des modifications des habitudes de consommation, Pékin a mis en place quatre stratégies interdépendantes : la stratégie de double circulation\*, les routes de la soie, un régime juridique de contre-sanctions et l'innovation nationale. Sur ce point, la Chine tente en effet remplacer les technologies étrangères notamment en se concentrant sur certains domaines clés : semi-conducteurs, informatique quantique, 5G, biotechnologies, intelligence artificielle. Le pays est déterminé à développer sa capacité technologique pour monter dans la chaîne de valeur mondiale. En novembre, une nouvelle Bourse de Pékin a été lancée, afin de canaliser les financements vers les petites et moyennes entreprises innovantes.

Dans le même temps, la Chine recherche des chaînes d'approvisionnement mondiales diversifiées et fiables pour sécuriser l'approvisionnement en énergie et en nourriture, et trouve également des moyens d'accroître la dépendance du monde à l'égard des marchés et des produits chinois. Vingt ans après son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, la Chine souhaite adhérer au Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP) et au Digital Economy Partnership Agreement (Depa) alors que le Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) entre en vigueur. Devenir le plus grand marché d'importation est une autre stratégie pour accroître la dépendance des autres pays à son égard.

Avec une population de 1,4 milliard d'habitants, dont plus de 400 millions à revenus moyens, et un PIB par habitant qui frise le seuil critique des 10.000 dollars, les entreprises françaises et européennes ont tout intérêt à prendre leur part dans cette économie de double circulation, en particulier sur ces nouveaux secteurs de croissance. ■

\*Stratégie de politique économique visant à stimuler simultanément le marché intérieur (circulation intérieure) et le marché extérieur (circulation internationale).